



ASSEMBLÉE NATIONALE

9ème législature

Politique et réglementation : Ile-de-France

Question écrite n° 6019

Texte de la question

M Eric Raoult attire l'attention de M le ministre des transports et de la mer sur la specificite et l'enormite des problemes de circulation et de transports en commun en Ile-de-France et, plus particulierement, dans le departement de la Seine-Saint-Denis. En effet, cette situation est si preoccupante qu'elle meriterait une planification specifique des solutions dans les annees qui viennent, notamment pour le secteur de la circulation, avec a la clef des plans de financement particuliers. Il lui demande donc de bien vouloir lui preciser ses intentions en ce domaine.

Texte de la réponse

Reponse. - L'amelioration des transports collectifs dans le departement de la Seine-Saint-Denis au cours de la prochaine periode quinquennale passera, pour l'essentiel, par la realisation d'une ligne de tramway entre Saint-Denis et Bobigny, qui sera mise en service en 1992. Sous reserve d'un accord des differentes parties concernees, il est egalement envisage de prolonger la ligne de metro n13 jusqu'a l'universite Paris-VIII. Enfin, une reorganisation du reseau d'autobus dans le sens d'une plus grande efficacite sera prochainement mise a l'etude sur le sud du departement.

Données clés

Auteur : [M. Raoult •ric](#)

Circonscription : - Rassemblement pour la République

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 6019

Rubrique : Transports urbains

Ministère interrogé : transports et mer

Ministère attributaire : équipement, logement, transports et de la mer

Date(s) clé(e)s

Question publiée le : 28 novembre 1988, page 3406